

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 1

Artikel: Le Conseil fédéral reste quasiment inchangé¹
Autor: Lenzin, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Conseil fédéral reste quasiment inchangé

Eveline Widmer-Schlumpf est réélue, et l'UDC, premier parti de Suisse en nombre d'électeurs, n'obtient pas de second siège. Alain Berset succède à Micheline Calmy-Rey, ancienne ministre des Affaires étrangères.

Par René Lenzin

La représentation des partis au gouvernement reste inchangée: le Parti socialiste (PS) et les libéraux-radicaux (PLR) occupent chacun deux sièges, le Parti démocrate-chrétien (PDC), l'Union démocratique du centre (UDC) et le Parti bourgeois-démocratique suisse (PBD), un siège chacun. Lors du renouvellement intégral du 14 décembre, l'Assemblée fédérale a réélu tous les membres du Conseil fédéral qui étaient candidats. Les voici, dans l'ordre de leur élection: Doris Leuthard (PDC), Eveline Widmer-Schlumpf (PBD), Ueli Maurer (UDC), Didier Burkhalter (PLR), Simonetta Sommaruga (PS) et Johann Schneider-Ammann (PLR). Le socialiste fribourgeois Alain Berset remplace sa camarade Micheline Calmy-Rey, qui a quitté ses fonctions fin 2011. La chancelière de la Confédération Corina Casanova (PDC) a également été confirmée dans ses fonctions.

Mais la grande gagnante de ces élections est sans conteste Eveline Widmer-Schlumpf. Il y a quatre ans, alors membre de l'UDC, elle avait été élue au gouvernement contre la volonté de son propre parti, succédant ainsi à Christoph Blocher. Suite à son exclusion de l'UDC, elle a rejoint le nouveau PBD qui, ne réunissant que 5% des votes, ne pouvait briguer un siège au Conseil fédéral. Mais, avec l'aide du PS, du PDC, des Verts et des Vert'libéraux, Eveline Widmer-Schlumpf s'est assuré une victoire confortable dès le premier tour.

Deuxième vainqueur des élections fédérales: Johann Schneider-Ammann. Ce libéral-radical bernois, élu il y a un an seulement, a abordé les élections avec une certaine nervosité. Comme son parti avait perdu des voix aux élections du Conseil national, il ne pouvait plus vraiment prétendre à deux sièges au gouvernement. Enfin, les élections ont été favorables au PS, qui a organisé brillamment la succession de Micheline Calmy-Rey et a réussi à conserver sans problème ses deux sièges.

L'UDC rejoindra-t-elle l'opposition?
L'UDC est la grande perdante. Ce parti, de loin le plus important en nombre d'élec-

teurs, était en excellente position pour obtenir un second siège au Conseil fédéral, ce qui n'a été contesté par aucun parti à l'exception des Verts. Mais son attaque contre Eveline Widmer-Schlumpf a échoué. Ses candidats Jean-François Rime et Hansjörg Walter ont dû s'incliner face à la candidate grisonne. L'UDC a reçu le seul soutien du PLR, mais ces deux partis compabilisaient à eux deux une centaine de voix seulement sur les 246 sièges de l'Assemblée fédérale. L'offensive de l'UDC menée ensuite par Jean-François Rime contre le PLR et le PS a de nouveau fait chou blanc.

Pour la direction du parti, ce verdict est une violation claire de la concorde. Lors d'une assemblée des délégués qui se tiendra en janvier, elle souhaite demander à sa base comment le parti doit réagir sur ce point. Différents scénarios sont possibles: soit Ueli Maurer quitte le Conseil fédéral et l'UDC rejoint alors l'opposition; soit il se maintient au gouvernement et l'UDC mène une politique à la fois gouvernementale et d'opposition, tant qu'elle n'obtient pas de second siège.

Mais l'UDC est en grande partie responsable de son échec. Elle a eu des difficultés à trouver les candidats appropriés au poste de conseiller fédéral. À peine désigné candidat, le conseiller national zurichois Bruno Zuppiger a dû retirer sa candidature en raison de son implication dans une affaire opaque d'héritage. Par ailleurs, l'UDC a refusé jusqu'au jour de l'élection d'affronter le PLR, alors que les deux partis, qui cumulaient 42% des votes, ne pouvaient briguer quatre sièges sur sept au gouvernement.

Principale responsable de l'échec de l'UDC: la coalition de centre-gauche, qui a élu Eveline Widmer-Schlumpf il y a quatre ans et la réélit aujourd'hui. Bien que cette coalition dispose d'une nette majorité au sein de l'Assemblée fédérale, elle ne s'est pas vraiment montrée disposée à accorder contre sa volonté un second siège à l'UDC aux dépens du PLR. Enfin, la volonté de confirmer Eveline Widmer-Schlumpf et d'affaiblir l'UDC l'a emporté sur l'engage-

ment de toutes parts en faveur de la concorde.

Il en résulte un nouveau gouvernement dont les membres affichent une propension naturelle à la collaboration. Quant aux relations entre le Parlement et l'UDC, qui mènera également une politique d'opposition, le temps nous en dira davantage sur leur nature.

Attribution des départements

Après avoir été réélue sans difficulté, Eveline Widmer-Schlumpf a été largement élue par le Parlement présidente de la Confédération pour l'année en cours. Ueli Maurer en est le vice-président. Didier Burkhalter est le nouveau chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Depuis son élection au Conseil fédéral en 2009, le libéral-radical neuchâtelois dirigait le Département de l'intérieur (DFI). Celui-ci a été repris par Alain Berset. Les autres cinq conseillers fédéraux continuent de diriger les mêmes départements qu'avant les élections.

Face à cette image que lui renvoient les médias, Alain Berset a expliqué au «*Tags-Anzeiger*»: «Je défends nos positions socialistes avec conviction et engagement.» Très apprécié de fait au sein de son parti, il n'y a jamais été vraiment confronté à des divergences d'opinion. Qui plus est, cet homme politique fribourgeois réputé pour son sens de la médiation et du consensus est aussi reconnu par la plupart des représentants des partis bourgeois. Ce sont-là des qualités souvent attribuées aux conseillers aux États et qui, en règle

Une jeune star à la carrière fulgurante

A 39 ans, le conseiller aux États fribourgeois Alain Berset est un des plus jeunes conseiller fédéral de Suisse.

Par René Lenzin

Alain Berset ne se dévoile pas aisément. C'est du moins l'impression que laissent les entretiens qu'il a accordés lorsqu'il était candidat aux élections au Conseil fédéral. Et aux journalistes plus obstinés, il répond souvent par des formulations vagues ou générales. Dans les premiers entretiens qui ont suivi les élections, il ne s'est pas davantage étendu sur les points clés de son futur portefeuille au sein du gouvernement. Il a expliqué aux médias qu'il lui fallait tout d'abord s'intégrer à l'équipe et savoir quel département lui serait dévolu. Ses formulations sont rodées mais la personne et l'homme politique sont restés insaisissables.

Face à cette image que lui renvoient les médias, Alain Berset a expliqué au «*Tags-Anzeiger*»: «Je défends nos positions socialistes avec conviction et engagement.» Très apprécié de fait au sein de son parti, il n'y a jamais été vraiment confronté à des divergences d'opinion. Qui plus est, cet homme politique fribourgeois réputé pour son sens de la médiation et du consensus est aussi reconnu par la plupart des représentants des partis bourgeois. Ce sont-là des qualités souvent attribuées aux conseillers aux États et qui, en règle

générale, sont un prérequis favorable à l'obtention d'un poste au sein du gouvernement. Les critiques d'Alain Berset n'ont d'ailleurs pas remis en question son esprit de consensus, mais plutôt son manque d'expérience de l'exécutif. Alain Berset dit avoir exercé auparavant le métier de conseiller indépendant en stratégie et communication. Mais l'on s'imagine aisément qu'il était déjà politicien professionnel avant son entrée au gouvernement.

Ce socialiste de 39 ans compte parmi les plus jeunes conseillers fédéraux de l'histoire de la Confédération. Et il est de loin le plus jeune dans l'équipe gouvernementale actuelle. Alain Berset a connu une ascension politique fulgurante. Trois années durant conseiller municipal de son lieu de résidence à Belfaux, puis membre du conseil constitutionnel fribourgeois pendant quatre ans, il est ensuite élu pour la première fois au Conseil des États dans son canton en 2003. Il est réélu sans difficulté quatre ans, puis huit ans plus tard. Il a présidé la Chambre haute en 2009. Depuis 2005, il est vice-président du groupe PS au Palais fédéral. À ce poste, il a dû jouer un rôle déterminant dans la destitution de Christoph Blocher en décembre 2007. Docteur en sciences politiques et économiques, Alain Berset est marié et père de trois enfants âgés de quatre, six et huit ans. Dans sa jeunesse, il s'est en partie financé un voyage en Amérique latine en tant que pianiste de jazz, et il a aussi été champion junior de Suisse romande en course de demi-fond.

Tâches difficiles dans le DFI

Alain Berset s'est imposé face à l'ancien conseiller national et actuel conseiller d'État vaudois Pierre-Yves Maillard. Il a d'ailleurs distancé très nettement son adversaire dès le premier tour, et réuni la majorité absolue lors du second tour. Il succède au Conseil fédéral à sa camarade de parti Micheline Calmy-Rey. Cependant, il n'a pas hérité de son poste de ministre des Affaires étrangères mais a été élu à la tête du Département fédéral de l'Intérieur (DFI). Des tâches difficiles l'y attendent: Il doit se charger des réformes des assurances sociales et de santé, bloquées et politiquement contestées depuis des années..

LES SOCIALISTES REMPORTENT LES ÉLECTIONS AU CONSEIL DES ÉTATS

Les votations du 23 octobre 2011 n'ayant permis de pourvoir que 27 des 46 sièges au Conseil des États, un deuxième tour a été nécessaire dans 13 cantons.

■ Les socialistes (PS) sortent vainqueurs de ce scrutin. Par rapport à 2007, ils gagnent deux sièges. Trois, même, si l'on ajoute le siège bernois perdu entre-temps. Avec 11 représentants, le PS est ainsi plus fort que jamais.

■ Les anciens dominateurs du Conseil des États, les démocrates-chrétiens (PDC) et les libéraux-radicaux (PLR), n'en constituent désormais plus que la moitié. Le PDC perd trois de ses 15 sièges et le PLR 1 sur 12.

■ L'attaque massive de l'Union démocratique du centre (UDC) à la Chambre haute s'est soldée par un échec. Le parti occupe un siège de moins qu'il y a quatre ans. Et même deux de moins si l'on compte le siège bernois, perdu à nouveau après quelques mois.

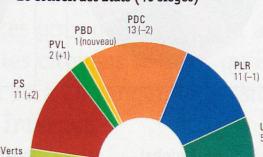
■ Le Conseil des États voit augmenter la diversité des partis qui le composent. Les Verts et les Vert'libéraux possèdent chacun deux sièges, le PBD un. Avec Thomas Minder, le père de l'initiative «contre les rémunérations abusives», la Chambre haute accueille même un indépendant. Il a rejoint le groupe UDC mais souhaite garder son statut.

RL

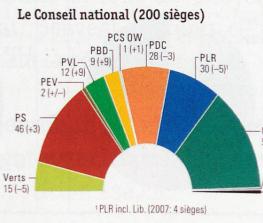
RÉPARTITION DES SIÈGES SELON PARTIS 2011

Entre parenthèses: différence avec 2007

Le Conseil des États (46 sièges)



Le Conseil national (200 sièges)



Graphique: © Neues Zürcher Zeitung AG / Publication autorisée par NZZ

